dants, acceptent la doctrine comme un dogme qu'on ne discute pas. C'est la foi du charbonnier, la foi qui inspire les persécutions et les martyres; hélas! le martyr, ici, c'est le pays lui-même qui paie, de sa prospérité, cette confiance extravagante.

Nous n'avons pas besoin de relever, un à un, les chiffres du tableau qui précède. Il en est un qui suffit à indiquer l'état général de notre industrie, c'est celui des objets fabriqués Le chiffre de notre exportation pour cet article est de 524,634,000 fr. pour les quatre premiers mois de 1884 ; il s'élève, pour la période correspondante de 1883, à 585,884,000 fr., soit une différence de 61 millions 250,000 fr.; 61 millions, on a bien lu, de baisse en quatre mois. Et cette constatation navrante ne décourage pas les adversaires de nos doctrines économiques ; qu'on voie, si ce mouvement ne s'arrête pas, où nous en arriverons à la fin de l'année : à une perte de deux cents millions pour notre fabrication.

Les chiffres que nous donne l'administration des douanes concernent les quatre premiers mois de l'année ; il n'est que trop juste de faire remarquer que la situation générale a été un peu améliorée par les résultats du mois d'avril.

Le montant de nos exportations en avril dernier est de 343 milions 313,000 fr. contre 330 millions 246,000 fr. en 1883 ; il y a donc eu augmentation pour le mois d'avril.

Les importations également, ont suivi une marche croissante, mais il ne faut pas y voir un symptôme d'amélioration ; on va en juger.

Le *Temps*, qui n'est pas suspect, fait à ce propos l'observation suivante :

« Les deux chapitres qui ont surtout contribué à l'augmentation de nos entrées sont les objets d'alimentation et les matières nécessaires à l'industrie. Le premier de ces chapitres, qui figurait en avril 1883 pour 99,169,000 fr., a atteint 148,574,000 fr.; le second a varié de 194,417,000 fr. à 255,406,000 fr. Le dernier mouvement est assurément du plus heureux présage s'il correspond à une diminution de nos achats fabriqués et à une augmentation de nos ventes au même chapitre. Il tendrait à prouver que la situation de notre industrie est en amélioration sensible. Nos achats d'objets fabriqués n'ont pas diminué, mais ils sont tout au moins restés stationnaires, tandis que nos ventes des mêmes objets se sont accrues de 14 millions environ. »

« Le dernier mouvement, dit encore le *Temps*, est assurément du plus heureux présage s'il correspond à une diminution de nos achats d'objets fabriqués et à une augmentation de nos ventes au même chapitre. »

Or, ce mouvement porte sur une plus-value de 61 millions; l'achat des objets fabriqués a-t-il diminué et la vente des mêmes objets a-t-elle augmenté dans des proportions qui nous autorisent à penser que l'équilibre s'établit ? Le *Temps* le déclare lui-même : nous n'avons pas acheté davantage, mais nous n'avons pas acheté moins ; quant à nos ventes, elles se sont accrues de 14 millions; est-ce que ces 14 millions suffisent à établir la balance? Le *Temps* ne le pense pas lui-même ; on peut voir dans quelle forme il expose cet argument; notre confrère n'affirme rien et il se garde bien de conclure. La conclusion n'est cependant que trop indiquée.

OBSERVATIONS METÉOROLOGIQUES

Paris, 27 mai, minuit 40.

La pression barométrique est de 770 m/m à Brest.

760 à Paris.

Une forte dépression existe vers le Sud de l'Europe.

La pression est uniforme sur la France.

Baisse de 1 m/m sur Biarritz.

— 2 — Paris.

Temps probable : vent d'entre Est et Sud, temps beau.

Même température.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Conseil municipal ouvrira, le vendredi 30 mai, la session ordinaire de 1884.

Voici l'ordre du jour :

1. Présence aux délibérations du conseil des chefs des différents services municipaux. — 2. Nomination des commissions. — 3. École de natation; mode d'exploitation pour 1884. — 4. Service vicinal; création de ressources pour l'année 1885; prélèvement de cinq centimes spéciaux ordinaires. — 5. Nomination de deux délégués du conseil municipal à la commission administrative des Hospices. —6. Nomination de deux délégués du Conseil municipal à la commission administrative du bureau de bienfaisance.—7. Caisse des retraites; renouvellement de la commission. —8. Académie de musique de Roubaix; transformation en école nationale; approbation par le Conseil municipal de la convention intervenue entre l'État et la ville. — 9. Liste du jury. — 10. Octroi; réclamation de M. Courouble-Lamblin; demande d'un crédit de 72 fr. — 11. Conseil local d'hygiène des manufactures. — 12. Fourniture d'eau pour les besoins communaux; demande d'un supplement de crédit. — 13. Habillement du concierge et de l'appariteur de la mairie; demande d'un supplément de crédit. — 14. Abattoir; demande d'un supplément de crédit de 118 fr. pour l'exercice 1883. — 15. Assurances des bâtiments communaux; demande d'un supplement de crédit de 63 fr. 05 pour l'exercice 1883. — 16. Remerciements adressés au Conseil par diverses œuvres en faveur desquelles des subventions ont été votées. — 17. Demande d'une pension de retraite formée par le sieur Alexandre Leplat, ancien employé au métrage public. — 18. Catastrophe de la rue des Filatures (5 novembre 1883); construction d'un caveau au cimetière; crédit demande : 1633 fr. 83. — 19 Sapeurs-pompiers de Roubaix ; caisse des retraites; admission de trois sapeurs-pompiers.

20. Bulletin communal : demande d'un crédit. — 21. Demande de subvention formée par le Club nautique de Roubaix. — 22. Octroi : réclamation de M. Ruffelet, syndic de la faillite des tramways de Roubaix-Tourcoing. — 23. Eclairage public; demande d'un supplément de crédit de 10,567 fr. 61. — 24. La Société chorale *l'Union lyrique* : demande de subvention. — 25. Pétition d'un groupe d'habitants de Roubaix tendant à obtenir l'ouverture d'un marché rue Richard-Lenoir. — 26. Pavage de la portion du boulevard d'Armentières comprise entre l'extrémité de la rue d'Alsace et le passage à niveau. — 27. Rue de la Perche; construction d'un aqueduc. — 28. Fixation du traitement de M. Peltier, préposé en chef de l'octroi. — 29. Cessions de terrain à la voie publique. — 30. Demande d'une bourse à l'Institut des jeunes aveugles de Lille et du trousseau réglementaire, formée par le sieur Bourgeois, en faveur de sa fille. — 31. Demande d'une bourse à l'Ecole des Beaux-Arts, formée par M. Argellès, commandant du corps des sapeurs-pompiers de Roubaix, en faveur de son beau-fils, M. G. Bussel. — 32. Demande d'une bourse à l'Institut des jeunes aveugles de Lille, formee par le sieur Honoré Duhamel en faveur de son fils Henri. — 33. Mise en adjudication de la fourniture de six tombereaux destinés au service de l'ébouage. — 34. Demande d'un supplément de crédit pour les frais de procédure, etc., 4,663.45. — 35. Mise en adjudication des travaux d'entretien des propriétés communales pendant les années 1884 et 1885

36. Sapeurs-pompiers : demande d'un crédit supplémentaire.—37. Pétition d'un groupe d'habitants de Roubaix tendant a obtenir la mise en état de viabilité du boulevard de Cambrai. — 38. Amélioration de l'Espierre entre le confluent du Trichon et la frontière belge. — 39. Location d'un immeuble pour le transfert du bureau d'octroi, route de Lannoy ; crédit demandé : 500 francs.—40. Rue de la Gare : fourniture des bordures de trottoirs; réception définitive.—41. Classement d'une partie de la rue Buffon. — 42. Classement de la rue Voltaire. — 43. Classement de la rue de Flandre. — 44. Rue de la Gare : fourniture de pavés (2e et 4e lots); réception définitive.—45. Rue de la Gare : fourniture de pavés (1er et 3e lots); réception définitive. — 46. Présentation de plusieurs maquettes du monument à élever à la mémoire des victimes de la catastrophe du 5 novembre. — 47. Rue des Ecoles; aliénation de terrains. — 48. Pétition adressée à l'administration municipale par un groupe d'habitants, en vue de la mise en état de viabilité de la rue Vaubau. — 49. Théâtre municipal; pétitions.

50. Ecoles d'apprentissage. — 51. Magasins généraux; compte de mitoyenneté de M. Sarlin. — 52. Renouvellement des uniformes de la *Grande-Harmonie* ; demande d'un supplément de crédit.— 53. Demande de subside formée par M. Letombe, de Roubaix, en faveur de son fils, élève a l'Ecole centrale des arts et manufactures à Paris. — 54. Percement d'une rue donnant accès à l'église du Rédempteur. — 55. Anciennes écoles académiques de Roubaix; réclamation de M. Aristide Faidherbe, professeur de dessin géométrique. — 56. Demande d'augmentation de subvention formée par la société de musique la *Concordia*. — 57. Demande d'augmentation de subvention formée par la *Fanfare Delattre*. — 58. Demande d'augmentation de subvention formée par la société chorale la *Cœcilia*. — 59. Demande de réhabilitation formée par le sieur F. Lepers; complément à la délibération municipale du 13 novembre. — 60. Changement d'affectation du subside accordé jusqu'à ce jour au jeune Desfontaines, élève boursier de la ville à l'Ecole nationale des beaux-arts. — 61. Condition publique; décreusage. — 62. Mise à la retraite de M. Roche; demande d'un crédit de 1,112 fr. 50, afférent au 4e trimestre de 1883, trimestre dont les fonds n'ont point été votés. — 63. Liberté des marchés aux denrées. — 64. Liberté absolue de la vente des denrées alimentaires. — 65. Réclamation de M. Vandekerckhove, entrepreneur — 66. Présentation des comptes administratif et de gestion de 1883. — 67. Modification à apporter au tarif de l'octroi en vue de compenser la diminution de ressources provenant de certaines exonérations, etc. — 68. Création d'un hôpital maritime pour les enfants malades.

69. Octroi; réclamation de MM. Desclée frères. —70. Octroi; suppression. — 71. Bois servant à la fabrication d'objets exonérés de l'impôt; mode de justification. — 72. Caisse des victimes du travail. — 73. Demande d'augmentation de traitement formée par M. A. Roche, contrôleur de l'octroi. — 74. Fourniture de cabans au personnel de l'octroi; vote d'un crédit. — 75. Rétrocession à la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing de la concession relative à l'ouverture et à l'exploitation du réseau ; enregistrement du marché.—76. Homologation de diverses polices relatives à l'assurance des bâtiments communaux.—77. Projet de construction d'un mesurage public, place Notre-Dame. — 78. Promenade de Barbieux ; alignement de M. I. Holden. — 79. Etablissement sur le quai de Gand, de la rue Turgot jusqu'à l'usine à gaz, d'une voie ferrée à traction de chevaux en prolongement du raccordement de M. Morel. — 80. Pétition adressée à l'administration par un groupe d'habitants en vue du maintien de la ligne des tramways de la Grande-Place à la gare de Roubaix-Wattrelos.

81. Propositions de M. Heroguer et Morlet ; installation d'écussons-annonces sur les fûts des candélabres de l'éclairage public. — 82. Faillite de la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing; propositions du syndic de la faillite — 83. Ecole nationale des arts industriels; contribution de la ville dans la construction de l'Ecole. — 84. Rue Fulton ; demande de crédit pour indemnité au sieur Heuquet. — 85. Demande d'un trousseau formée en faveur du jeune François Esnault, pensionnaire à l'Institut des jeunes aveugles. — 86. Demande de secours en faveur du nommé Jean-Louis Delbecq, guetteur. — 87. Habillement du gardien du cimetière; demande d'un crédit de 250 fr. — 88. Appropriation d'écoles ; emprunt. — 89. Avis du conseil sur la suite que comporte une demande de bourse à l'Ecole polytechnique, formée par la famille du jeune Marx.— 90. Avis du conseil sur la suite que comporte une demande de bourse aux Ecoles d'arts et métiers, formée par la famille du jeune Doudelet. — 91. Avis du conseil sur la suite que comporte une demande de bourse à l'Ecole polytechnique, formée par la famille du jeune Leveugle.— 92. Avis du conseil sur la suite que comporte une demande de bourse aux Ecoles d'arts et métiers, formée par la famille du jeune Gruart. — 93. Homologation de la réception définitive des travaux de construction d'une école maternelle, boulevard de Strasbourg ; demande d'un crédit supplémentaire. — 94. Création dans les bureaux du secrétariat d'un emploi de commis aux écritures spécialement attaché au registre des délibérations du conseil. — 95. Société des courses de Roubaix; demande d'une subvention.

Le concert de l'Hippodrome. — Nous avons le regret de devoir constater que le concert organisé par le comité de l'Union des Femmes de France n'avait pas amené, hier, à l'Hippodrome, le public nombreux qu'une œuvre aussi patriotique et un programme attrayant aurait dû attirer.

Nous n'en rechercherons pas les causes et nous bornerons à constater, que, malgré la défection du récidiviste Galipaux, qui, pour la troisième fois, s'est gaussé des Roubaisiens en se disant empêché, au dernier moment, de tenir sa promesse, et malgré l'absence de Mlle Blanche Deschamps, artiste du Théâtre de la Monnaie, de Bruxelles, le concert a été à la hauteur du but poursuivi par le comité.

La *Marche aux Flambeaux* et la *Fantaisie sur l'Africaine*, de M. Victor Delannoy, ont été jouées, par la Grande-Harmonie, de façon à défier la plume pourtant exercée de notre collaborateur Remy. Nous n'essaierons donc pas de décerner au maître et aux exécutants des éloges devenus inutiles.

Mais nous ne laisserons pas échapper l'occasion de demander à l'auteur de la *Marche aux Flambeaux* de transcrire cette œuvre magistrale en partition pour piano. Nous sommes ici l'interprète de beaucoup de musiciens qui voudraient la posséder.

M. Lebargy, de la *Comédie-Française*, et Mme Flon, premier prix de chant du Conservatoire de Bruxelles, qui remplaçaient M. Galipaux et Mlle Deschamps, Mlle Chartier, de la *Comédie-Française*, MM. Massart et Gresse, l'un, ténor, et l'autre, basse du Théâtre de la Monnaie, ont obtenu un égal succès et récolté de chaleureux applaudissements.

Le piano a été tenu tantôt par M. Koszul et tantôt par un accompagnateur de Bruxelles.

Le mérite du premier étant connu de tous, nous constaterons que le second a fait preuve d'autant d'expérience que de talent.

V. D.

Un obit solennel anniversaire pour le repos de l'âme de S. A. le prince impérial sera célébré le lundi de la Pentecôte, 2 juin prochain, à dix heures précises du matin, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix.

Les blessés de terre et de mer. — Le personnel de la maison Henri Delattre père et fils nous a remis une somme de 32 francs 70 c. recueillie en faveur des blessés de l'armée.

Concours de pigeons. — La société colombophile l'*Union*, établie chez M. Jean Delattre, à Lys-lez-Lannoy, organise un concours international de pigeons-voyageurs sur Chantilly, pour le dimanche 1er juin, jour de la Pentecôte.

La mise est de 1 fr. 50 par pigeon, dont 50 cent. pour frais et convoyage.

Il y aura 150 fr. de prix d'honneur répartis comme suit : 40 fr. à la première série de 3 pigeons, 30 fr. à la première série de 2 pigeons et 10 fr. aux 8 premiers pigeons vainqueurs.

L'inscription aura lieu le samedi 31 mai, de 2 h. à 6 h. 1/2 du soir.

Il y aura aussi des poules à 1 fr., 2 fr., 5 fr. et 10 fr., plus une poule à 25 centimes et un jolicartel ou 35 fr. en espèces.

La distribution des prix aura lieu le lundi 2 juin.

P.-S — Des cartes postales indiquant le résultat du concours seront envoyées, lundi matin, à tout amateur qui en fera la demande.

En raison du succès que ces concours obtiennent, la société l'*Union* est décidée à les renouveler chaque année.

Un tisserand, père de quatre enfants, a perdu hier le montant de sa quinzaine, qui consistait en un billet de 50 fr. La personne qui l'aurait trouvé peut le rapporter au bureau du journal.

Dimanche, 1er juin. — Un jeu de boule à la platine aura lieu chez M. Jean Louis Deporte, cabaretier, près du cimetière, route de Wattrelos. — 300 fr. de prix seront offerts aux gagnants.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 25 mai 1884

VERSEMENTS

Roubaix : 145 déposants dont 26 nouveaux.	32,870 fr. 00
Succursale de Lannoy : 19 déposants, dont 7 nouveaux. . .	3060 fr. 00
Total des versements.	35,930 fr. 00

REMBOURSEMENTS

Roubaix : 66 remboursements effectués	14,571 fr. 37
Succursale Lannoy : 6 remboursements effectués	492 fr. 40
Total des remboursements.	15,063 fr. 77

Les opérations du mois de mai sont suivies : à Roubaix, par M. Ernest Réquillart et E. Lecomte-Screpel, directeurs ; à Lannoy, par M. Gabriel Toulemonde.

Il n'y aura pas de séance le dimanche 1er juin, à cause de la fête de Pentecôte.

TOURCOING

Vente publique de laines. — La commission syndicale de la Bourse a fixé la prochaine vente publique de laines au vendredi 20 juin.

Le 27 courant, la gendarmerie de Tourcoing a remis entre les mains de la gendarmerie belge le nommé Joseph Fatutto, né à Casale (Italie), âgé de 30 ans, garçon de restaurant, prévenu de vol à Bruxelles.

Expulsés.— Gustave Vanherpe, Frédéric Vandeputte, Emile Stassart, Joséphine Vanesrique, Auguste Testart, Nicolas Steielgem, Joseph Ribotte, Guillaume Regnier, Léon Vandevannet.

Linselles. — Une foule immense, attirée par le beau soleil de mai, s'était rendue à la fête de Linselles; le coup d'œil était splendide; toutes les maisons étaient pavoisées.

Après la revue et les vins d'honneur pris à la mairie, le corps des pompiers se rendaient aux villes qui leur avaient été désignées.

De leur côté, les harmonies de Roncq, Tourcoing, Houplines, Armentieres et Le Quesnoy, se sont faits applaudir à plusieurs reprises, par leur bonne exécution.

La fête s'est terminée par un feu d'artifice.

LILLE

Les conférences pédagogiques. — La *Lanterne* donne la circulaire suivante dont il attribue la paternité au recteur de l'Académie de Douai, et qu'il dit avoir été adressée aux inspecteurs d'Académie de plusieurs départements du Nord :

« Monsieur l'inspecteur d'Académie,

» La supérieure générale de la Congrégation des filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul a adressé à M. le ministre une demande tendant à obtenir que les sœurs de cette communauté, qui remplissent les fonctions d'institutrices publiques, fussent dispensées de l'assistance aux conférences pédagogiques : 1° lorsque ces conférences ne sont pas spéciales aux institutrices; 2° lorsqu'elles doivent avoir lieu dans une localité éloignée de leur résidence, et où elles n'ont pas d'établissement.

» M. le ministre m'informe que cette demande lui a paru suffisamment motivée pour être accueillie.

» La supérieure générale voudrait également que dans les conférences auxquelles elles assisteront, les sœurs fussent dispensées de prendre la parole.

» M. le ministre ne pense pas que cette dispense puisse être accordée d'une manière générale, mais il estime que le tact de MM. les inspecteurs primaires saura discerner les circonstances qui à l'occasion les justifieront.

» Je vous prie de donner en ce sens des instructions à MM. les inspecteurs primaires de votre département.

» Recevez, etc. »

Mariage. — Lundi matin, à onze heures, l'archiprêtre de la cathédrale de Montpellier a béni le mariage de Mlle Gaitré, fille du préfet de l'Hérault avec M. Gérard, industriel à Lille.

Tous les fonctionnaires du département assistaient à cette cérémonie. Une foule de curieux encombrait l'église.

M. Constant, ancien ministre, protecteur de M. Gaitré était auprès des époux.

Le bruit avait couru que Mgr donnerait la bénédiction nuptiale, mais il paraît que le ministre a fait entendre au préfet qu'il verrait avec déplaisir l'intervention de l'évêque et cet éclat exceptionnel donné à la fête religieuse.

A propos du concours hippique. — Encourager l'élevage sous toutes ses formes, et dans ses applications, était assurément une œuvre utile, et l'on pourrait ajouter féconde, si l'on considère le chemin parcouru par la Société hippique française depuis 18 ans qu'elle existe. Mais le but poursuivi, ne pourrait être complètement atteint que si l'on s'appliquait en même temps à former des hommes, car c'est par eux que le cheval se forme, et développe ses qualités et ses actions.

Déjà les encouragements donnés aux cochers piqueurs et hommes d'écurie, dans les prix internationaux, ont stimulé leur amour-propre d'une façon profitable à ceux qui les emploient, et on produit cette correction d'attelage que nous avons admirée chaque année au Palais de l'Industrie. La Société hippique ne s'arrêtant pas dans cette voie de progrès, a voulu prouver toute l'importance qu'elle attache à ces encouragements, elle a fait appel aux connaissances approfondies du comte de Montigny. La haute compétence du collaborateur qu'elle s'est adjoint, a été affirmée depuis de longues années en France et à l'étranger par des ouvrages qui font autorité et des fonctions qui l'ont placé au premier rang dans le monde du sport. Ancien inspecteur général des Haras, organisateur des Ecoles de dressage en France, le comte de Montigny donnera un très précieux concours à la Société hippique, au moment où, plus que jamais, elle veut encourager par des récompenses et des diplômes, le bon dressage, soit à l'attelage, soit à la selle.

Des preuves de savoir et de mérite constatées par un maître sont la recommandation la plus désirable et la garantie la plus sûre que la Société hippique puisse offrir aux hommes qu'elle a déjà formés. C'est la conséquence logique du but qu'elle poursuit et nous ne pouvons que la féliciter d'être entrée plus résolument dans cette voie.

Donato, le célèbre magnétiseur, est en ce moment atteint d'une indisposition assez grave ; il a dû se décider à rentrer chez lui, à Paris, en attendant le rétablissement complet de sa santé. La séance qu'il devait donner mardi, à Douai, est reculée à une date qui sera fixée ultérieurement.

Emprisonnement. — La gendarmerie a amené à la maison d'arrêt Augustin Dalle, ouvrier charpentier, à Roncq, inculpé de coups et blessures volontaires.

L'affaire de la rue de Fontenoy. — Louis Vanbelle, le mari trompé qui avait frappé de deux coups de hâche sa femme surprise par lui en flagrant délit d'adultère, a été mis hier en liberté.

La victime va beaucoup mieux ; on a espoir de la sauver.

LE CONCOURS HIPPIQUE

Nous voici revenus à cette époque brillante du concours hippique, pendant laquelle la ville de Lille prend — une fois par hasard — un petit air de fête. C'est une réalisation fugitive du rêve, caressé par tant d'utopistes, amoureux de leur cloche : Lille, ville de plaisir !

Un temps superbe, hier. Le vicomte de Mornay, l'aimable président de la Société hippique, a dû sourire d'aise à son petit lever, en regardant le ciel pur et en se faisant aveugler par les rayons d'un soleil resplendissant.

C'est que — sans le beau temps — peu ou pas de recettes et la question budgétaire occupe dans les entreprises de ce genre, une si grande place qu'on ne peut la négliger, l'oublier un seul instant.

Donc, temps superbe. Pourquoi donc alors n'y avait-il que très peu de monde dans les tribunes, au moment de la course d'obstacles qui a eu lieu à quatre heures? Lillois, mes concitoyens, la mode serait-elle déjà passée d'aller au concours hippique et aurions-nous à constater, une fois de plus, qu'à Lille, rien ne peut durer? En serait-il du concours hippique comme des concerts Vauban et autres entreprises en décadence? Avouez que, s'il en était ainsi, ce serait tout simplement décourageant.

Nous devons maintenant, à la vérité, de dire que, si beaucoup de monde avait oublié de venir au concours, ces absents n'ont pas eu tort. En effet, jamais on ne vit journée d'épreuves aussi peu intéressantes.

Nous passons, bien entendu, sur les travaux divers qui ont occupé la commission pendant la matinée et le commencement de l'après-midi et nous arrivons aux courses au galop annoncées pour 4 heures.

Et d'abord, pourquoi commencer avant l'heure ? On ne nous avait pas habitués, les autres années, à cette exagération d'exactitude et, de fait, le monde est arrivé surtout vers 4 h. 1/4.

En second lieu, vingt-cinq chevaux étaient inscrits au programme. Dix ou onze ont seulement couru. C'est peu, en réalité, et nous avons entendu beaucoup de personnes se plaignant non sans raison, de cette pénurie de concurrents. Bref, avant cinq heures, tout était fini.

Nous avons entendu dire que cet inconvénient ne se reproduirait plus les jours suivants et qu'il n'était dû qu'à une question de service, ou une méprise ayant empêché certains officiers d'envoyer leurs chevaux en temps utile. Pour ceux qui sont du métier, tout cela est fort bien, mais le public, le public qui fait la recette, ne sait pas ou ne comprend pas toujours ces difficultés et il... crie.

Au point de vue sportique, la qualité a largement suppléé à la quantité. Nous avons eu affaire, hier, à 15 cavaliers émérites, montant, pour la plupart, de bons chevaux. Les amateurs d'équitation ont trouvé, eux, « qu'ils en avaient pour leur argent » selon l'expression triviale.

Le jury a décerné les récompenses suivantes :

1er prix, à M. Nessler, capitaine instructeur au 15e régiment d'artillerie, montant le cheval bai *Comataux*.

2e prix à M. Crémieu-Foa, du 5e dragons, montant la jument *Clara*.

3e prix à M. Chabaud, du 13e dragons, montant *Bluinnette*.

Flots de rubans à MM. Aigoin du Rey, du 8e dragons montant *Paulette*, Crémieu Foa, montant *Zoon*, Aigoin du Rey (*bis repetita placent*) montant *Paillard* et de Latour, montant *Patine*.

La musique du 43e prêtait, comme d'ordinaire, son concours à la cérémonie. Nous avons remarqué quelques modifications apportés à l'aménagement de la piste. La douve a été placée au milieu de l'enceinte, la tribune du jury, installée dans le fond, tout autour, côté des tribunes, et la loge de la musique reportée en face, côté des écuries.

M. le général en chef Billot, accompagné du général de Guiny et de deux autres généraux assistait aux courses dans la tribune officielle.

La tribune des souscripteurs était seule assez garnie; *le tout-Lille* sportique s'y était donné rendez-vous, mais beaucoup de membres du clan manquaient à l'appel. Que dire ? première journée qui nous fait mal augurer de l'empressement du public.

WILLIAM.

Mercredi 28 mai, troisième journée du concours hippique. — 9 heures 1/2 du matin : chevaux attelés seuls, flots de rubans; 2 heures du soir : courses au trot monté pour poulains entiers, hongres et pouliches, nés en 1881 dans la circonscription du concours, 1re catégorie; 4 heures du soir : courses au galop, 1re division, 1re catégorie, 2e section, officiers; courses au galop, 1re catégorie prix des habits rouges.

EXPOSITION LILLOISE

des œuvres des apprentis des patronages

(SALLE OZANAM)

III

Au premier rang de nos expositions locales, figure sans contredit la collection de l'œuvre de la Jeunesse. Nous y comptons cinq groupes distincts : menuiserie, serrurerie, dessin, joaillerie et reliure.

Le reliquaire en bois sculpté de l'apprenti Van Agt, pièce principale de la section de menuiserie, est l'une des œuvres les plus remarquables qui soient exposées dans la salle. Le dessin en est original et l'exécution bien soignée. C'est là une œuvre qui sort tout à fait du vulgaire, et nous serions fort étonnés qu'elle ne fût pas remarquée du jury.

La section de serrurerie, quoique représentée par une seule pièce, est aussi très méritante, car cette pièce est peut-être la meilleure de l'exposition tout entière. Il s'agit d'une paire de lanternes en fer forgé, exécutées par l'apprenti Demailly, qui valent certainement tout ce qu'on peut voir de mieux en matière de ferronnerie artistique. On leur a donné, à l'entrée, la *meilleur place* de l'exposition, elles la méritent. Ce n'est pas ici l'œuvre d'un commençant, c'est, à notre sens, un véritable objet d'art sorti des mains d'un ouvrier artiste. Nous pouvons affirmer avec certitude qu'il y a là matière à recompense.

Nous ne dirons rien des dessins. Les portraits agrandis d'après cartes photographiques ne manquent pas de mérite, mais leur exécution décèle plutôt l'étude qu'un réel sentiment de l'art. Les dessins d'objets exposés laissent peu à désirer, mais sont d'un mérite restreint.

Les essais de joaillerie sont dignes d'attirer l'attention. Ce bracelet en monnaie de Nickel, ces bagues montées de perles fines, ont été bien exécutés par l'apprenti Degrave. M. Eugène Coucke a aussi droit à des félicitations pour sa chaîne d'argent et ses parures fleur-de-lys. Encore un leger effort, et il n'est pas douteux que ces commençants ne deviennent promptement des ouvriers de premier ordre

Quant à la section de reliure, elle a donné des résultats très largement satisfaisants, et l'in-12 exposé par M. G. Wattel, dos et coins en maroquin rouge, ne dépareraît nullement une bibliothèque de luxe.

Passons à une autre exposition et dirigeons-nous du côté de l'« Ecole du commerce » qui occupe à elle seule tout un panneau de la salle.

Ici nous n'avons plus affaire à des apprentis proprement dits, mais à des élèves de choix destinés au commerce et à l'industrie régionales, qui ont tenu à nous montrer leur savoir-faire et leur talent. « Talent » est le mot pour un grand nombre d'exposants, tant pour les élèves de première, que pour ceux de seconde et de troisième année.

Nous remarquons surtout dans la première année l'exécution parfaite des tracés géométriques et le soin apporté à la confection des cartes géographiques. Nous ne saurions trop encourager les élèves à continuer dans cette voie.

En seconde année, les cahiers de commerce et de mathématiques, bien rédigés et clairement exécutés, témoignent de la solidité de l'enseignement de l'école.

Mais c'est surtout en troisième année que l'exposition est digne de remarque. Un élève de quinze ans, le jeune Leclercq, a exposé deux dessins à la plume, l'un représentant le *Christ*, de Van Dyck, l'autre le tableau de De Neuville, *les Dernières Cartouches*, tous deux exécutés d'une façon très satisfaisante. Plus loin, nous voyons plusieurs spécimens de l'enseignement de la mécanique à l'école : l'étude du losange de Peaucellier (transformation du mouvement circulaire alternatif en mouvement rectiligne alternatif), l'étude de treuils et crics simples et composés, etc. Un élève a fait le levé de la machine à balancier verticale à deux cylindres (système Wolf) qui fonctionne dans l'établissement de M. Philibert Vrau. Enfin, nous remarquons avec plaisir plusieurs planches relatives à l'enseignement de la technologie : fabrication de la bière (tourille, cuve de brassage, cuve de houblonnage), fabrication du sucre (triple effet, cuite dans le vide, etc.).

Après avoir parcouru une telle exposition, il ne nous étonne plus qu'à la sortie de l'école de commerce les élèves fassent prime et que nos industriels se voient obligés de les retenir par avance.

Enfin, nous mentionnerons encore, avant de terminer, cet article, l'Exposition des « Frères Maristes. » Nous devons dire ici que les objets exposés ne valent pas les précédents. Ces messieurs n'ont voulu sans doute figurer ici que pour mémoire, car ils nous ont généralement habitué à mieux et ont souvent pris la bonne habitude de ne se laisser éclipser par personne. Nous constatons des résultats, nous pouvons moins juger de la méthode suivie. Ces résultats sont très divers et l'ensemble difficilement appréciable. Quelques lavis sont bien réussis : nous citerons entre autres un vase Médicis ornementisé, par M. Andries, et un vase bouquetier avec ornements niellés, par M. G. Dupont. Le reste nous paraît assez faible.

Louis LECLAIR.

NORD

Votes des députés du département du Nord. — Loi sur le recrutement militaire. Renvoi du contre-projet de M. le baron Reille à la commission.

Ont voté pour : MM. Bergerot, Debuchy, Outters, Plichon, Des Rotours, Georges Brame.

Ont voté contre : MM. Bernard, Cirier, Girard, Giroud, Giard, Guillemin, Pierre Legrand, Lecomte, Scrépel, Trystram, Masure.

N'a pas pris part au vote : M. Desmoutiers.

Cysoing. — Nous avons annoncé hier l'incendie qui a détruit la ferme de M. Masquelier; nous apprenons aujourd'hui que la pompe de Cysoing a été conduite sur les lieux du sinistre et mise œuvrée par le garde champêtre de Cysoing, M. Faidherbe, et par trois Roubaisiens, MM. Verkinder, sapeur-pompier de Roubaix, Tiberghien et le domestique de celui-ci. Nos compliments à ces citoyens dévoués.

Lécluse. — Le télégraphe est mis en activité à dater du 26 mai dans la commune de Lécluse.

Caudry. — Les 150 grévistes du tissage ont repris le travail, hier matin, par suite d'un arrangement avec les patrons.

Bailleul. — Un incendie s'est déclaré dans une ferme, située au Breemersehen, appartenant à M. Boutry Van Isselsteen, de Lille, et occupée par M. Pierre Belloy. Les pompiers de Bailleul, aidés des voisins, se sont rendus maîtres du feu. Une écurie, dont on n'a pu faire sortir trois chevaux, une partie du corps de logis, 400 sacs de fourrages coupés et 4 chèvres ont été la proie des flammes.

On croit que la cause du sinistre est due à la malveillance.

Valenciennes. — Les courses de Valenciennes sont définitivement fixées au dimanche 20 juillet prochain.

Près de 20,000 fr. de prix sont affectés à cette importante réunion dont le programme comporte : une course au trot attelé (1.500 fr.) — Trois courses plates : une à réclamer de 2,000 fr., un grand

---

FEUILLETON DU 28 MAI — (N° 26.)

L'ESPIONNE

XIX

Tous les soirs, à la nuit close, le marquis sortait de la retraite et se rendait au rond-point, où il rencontrait un des francs-tireurs préposés à la garde de leurs provisions de guerre.

Ce soir-là, l'artiste Roudier était au rapport.

— Il n'y a rien de nouveau, n'est-ce pas ? interrogea M. de Noireterre.

— Beaucoup au contraire, mon capitaine, un vrai roman à la façon d'Anne Radcliffe; mais commençons par le commencement, sans cela je m'embrouillerais dans mon récit. D'abord je vous dirai que la propriétaire du château, que l'on disait absente, est tout ce qu'il y a de plus présente... Faut croire qu'elle ne veut pas se montrer, car je ne l'aurais pas aperçue, si elle n'avait accompagné jusqu'à la grille un colonel de l'armée française.

— Une amourette sans doute ? fit le marquis.

— S'il n'y en avait qu'une, je ne me scandaliserais pas, mais la châtelaine aime le pluriel.

— Comment cela ?

— Voilà la chose. A peine le colonel était-il sorti, qu'au lieu de rentrer elle s'est assise sur un banc, comme pour contempler la lune et les étoiles. Mais vous allez voir que ce n'est pas pour elle qu'elle veillait. Au bout d'un moment j'ai entendu un pas sur la route, puis un grand escogriffe, avec chapeau rabattu et manteau couleur de muraille, a apparu, après avoir fait entendre un coup de sifflet.

— Votre histoire, mon cher Roudier, est tout à fait dans le goût de Ponson du Terrail ; achevez, car franchement je suis empoigné.

— La dame qui, probablement, savait ce que ce signal voulait dire, s'est aussitôt levée, pour aller à la rencontre du personnage mystérieux. Elle lui a rouvert la porte, il est entré; puis, au lieu de gagner la maison comme je le supposais, ils se sont assis sur le banc où elle avait attendu, et ils se sont mis à causer.

— Avez-vous pu surprendre au moins leurs secrets ?

— J'étais assez près d'eux pour les entendre ; mais voilà le malheur, mon capitaine, au lieu de s'exprimer en français, ils parlaient en allemand, un fichu idiome auquel je ne comprends pas un traître mot.

— Ce que vous venez de me dire est fort grave ; cette Mme Mathurin me fait l'effet d'une espionne prussienne, qui noue des relations avec les officiers français pour informer l'ennemi ; c'est une intrigue que nous devons percer à tout prix.

— Pour réussir, il faudrait la faire surveiller par un homme sûr, connaissant la langue allemande, fit l'artiste.

— Vous avez raison, mon cher Roudier, nous avons justement parmi nos francs-tireurs, un ancien garde général qui a habité longtemps l'Alsace, et qui doit connaître l'allemand, aussi bien que le français.

— Suivez-moi au campement, ajouta le marquis en se levant ; à partir de ce soir, vous rentrerez dans l'armée active, et vous serez remplacé au château par votre ami le forestier.

— Enchanté ! mon capitaine approuva joyeusement l'artiste. Voyez-vous, je commençais à m'ennuyer de ma faction.

Quelques instants après ils pénétraient dans le gîte souterrain dont nous avons parlé.

XX

COUR MARTIALE

On fut assez surpris, au château de la prétendue Mme Mathurin, de voir arriver une nouvelle figure en remplacement de celle de l'artiste.

— Tiens, vous avez donc permuté, fit le domestique à l'accent allemand?

— Mon camarade éprouvait le besoin de se dégourdir les jambes, et moi celui de reposer les miennes, répondit le forestier d'un ton bonhomme.

L'explication était plausible. Fritz n'insista pas. Mais il considéra le nouveau venu d'une façon qui semblait dire :

— Tiens-toi bien, mon bonhomme, on aura l'œil sur toi.

Sous son air placide, l'ancien garde général cachait un observateur avisé; l'impression qu'il avait produite ne lui échappa pas, aussi régla-t-il son attitude en conséquence. Pour dissiper les soupçons qu'il devinait, il affecta des allures paresseuses et un véritable penchant par la bouteille. Fritz, qui, sans mot dire, l'observait, fut si bien rassuré au bout de la journée, qu'il se relâcha tout à fait de sa surveillance. Il avait résumé son opinion en disant de lui à sa maîtresse :

— Rien à craindre